431072

N° 431.072 M. Andreessen Pl. unique

40-155

10/31/11

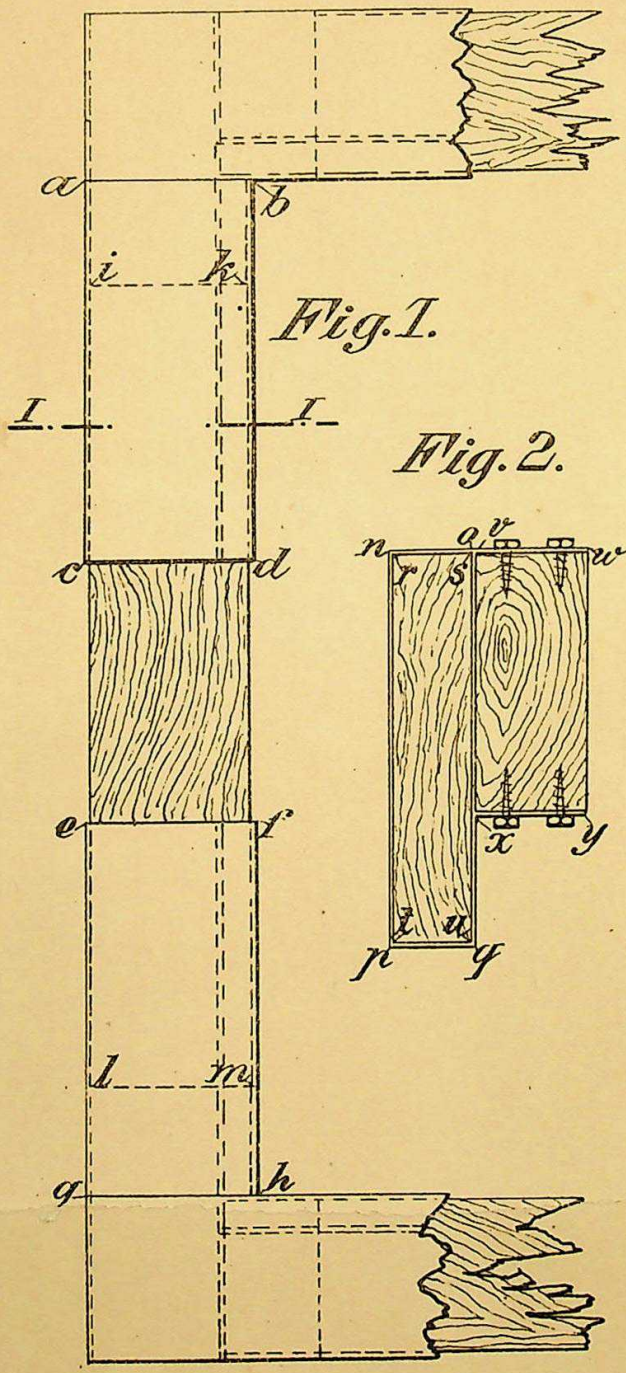

Fig. 1.

Fig. 2.

(3-234.)

War With Spain.

Certificate No......

.....

.....

.....

Dependent.....*of*

.....

Rank.....

Company.....

Regiment.....

.....

Rate per Month $.....

Commencing.....

Ending.....

.....*Agency.*

Issued....., *1* .

Mailed....., *1* .

Fee, $.....

(802-5,000)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

DUPLICATA

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

4. — MEUBLES ET AMEUBLEMENT, MOBILIER DES JARDINS.

N° 431.072

Cadre réglable pour tableaux.

M. DIEDRICH ANDREESSEN résidant en Allemagne.

Demandé le 14 juin 1911.

Délivré le 31 août 1911. — Publié le 31 octobre 1911.

La présente invention a pour objet un cadre réglable principalement pour tableaux, pour cartes, etc. Elle a principalement pour but de pouvoir présenter aux enfants, dans les écoles, des images de n'importe quel format à l'état encadré sans être obligé d'employer chaque fois un cadre d'une grandeur correspondante.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

La fig. 1 montre une partie d'un cadre à l'état étiré.

La fig. 2 montre une coupe transversale d'une baguette du cadre (suivant la ligne I-I de la fig. 1).

Le cadre peut être étiré dans le sens de la longueur comme dans celui de sa largeur, les côtés du cadre ayant la forme de corps creux dans lesquels sont engagées des baguettes en bois d'un profil correspondant. Le côté du cadre est composé des baguettes creuses *a*, *b*, *c*, *d* et *e*, *f*, *g*, *h*. Dans ces baguettes creuses est emboîtée la baguette en bois *i*, *k*, *l*, *m*. Pour que la baguette en bois apparaisse seulement à peine plus étroite que la baguette creuse, cette dernière est faite par exemple en tôle, etc.

A la fig. 2, qui montre une coupe transversale suivant la ligne I-I de la fig. *l*, *n*, *o*, *p*, *q*, représente la baguette creuse et *r*, *s*, *t*, *u* la baguette en bois qui s'y emboîte. Pour obtenir alors, d'une part, un renforcement du cadre et un assemblage durable des coins, et pour créer, d'autre part, aussi la feuillure pour la pose de la gravure, le dessous des baguettes creuses est renforcé par une sorte de boîte qui est garnie d'une baguette en bois retenue au moyen de vis.

RÉSUMÉ :

1° Ce cadre extensible pour gravures, cartes, etc., est caractérisé en ce que les baguettes du cadre sont constituées par des corps creux dans lesquels sont emboîtées des baguettes en bois d'une forme correspondante.

2° Les dessous des baguettes du cadre sont pourvus de prolongements qui ont la forme d'une boîte, dans le but de renforcer le cadre et de créer la feuillure dans laquelle viendront se placer les bords des gravures, des cartes, etc.

D. ANDREESSEN.

Par procuration :

E. BLÉTRY.

Prix du fascicule : 1 franc.

Pour la vente, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 87, rue Vieille-du-Temple. Paris (3e).